

Programme du Parti socialiste des Montagnes neuchâtelaises -PSMNe

Introduction

« La force d'une communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres ». Le PSMNe défend cette affirmation, comme il assume ses « responsabilités envers les générations futures ». Ces deux principes inscrits dans notre Constitution fédérale se résument en deux valeurs essentielles du PSMNe : la solidarité et la durabilité.

La solidarité ne devient effective que si elle se réalise concrètement au travail, à l'école, dans l'accès aux soins, dans la possibilité de mener une vie matériellement digne. Le principe de solidarité suppose de lutter contre les inégalités salariales, les inégalités de genre, les salaires minables. La solidarité oblige les autorités communales à assurer à nos enfants une formation de qualité, inclusive, ouverte au monde, à la culture. Elle nous pousse à combattre le risque d'une médecine à deux vitesses, à assurer un accès aux soins d'égale qualité pour toutes et tous, à offrir à chacune et chacun une qualité de vie matérielle, sociale et culturelle permettant de donner un sens à la notion de bien-être et de liberté individuelle.

L'identité des Montagnes neuchâtelaises ne repose pas sur des « racines ethniques » ; elle a toujours été terre d'accueil, brassage de populations. L'identité de notre région exprime l'intensité historique de la solidarité et de la proximité entre communautés diverses et entre générations. Le PSMNe entend rester fidèle à cette tradition !

Notre bien-être repose sur la santé du vivant, de l'environnement et sur l'évolution du climat. Notre prospérité matérielle ne doit pas scier la branche sur laquelle notre communauté est assise ! Elle ne peut pas hypothéquer le droit de nos enfants d'accéder aussi à des conditions matérielles d'existence décentes ! Il nous faut inventer de nouvelles manières de nous chauffer, de nous déplacer, de travailler, de vivre, qui soient compatibles avec ce que l'environnement et le vivant peuvent nous donner durablement.

Des solutions existent mais la tâche à accomplir est énorme. Heureusement, les Montagnes neuchâtelaises disposent des ressources nécessaires. Le PSMNe entend relever le défi de la transition dans la solidarité.

Le programme

Si la solidarité et la durabilité sont les objectifs cardinaux du PSMNe, son programme se concentre sur les projets et les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre.

Attractivité démographique et économique

La fiscalité des Montagnes neuchâtelaises est sujette à critique. Proposer une baisse de la fiscalité comme programme politique, c'est confondre les effets et les causes. Le meilleur moyen d'augmenter les ressources financières des villes est d'abord de renforcer leur

attractivité démographique et économique. Promotion démographique et promotion économique sont les deux faces d'une même pièce. C'est d'abord par la création d'emplois que l'on attire des habitants supplémentaires qui, avec les entreprises, augmenteront l'assiette fiscale de La Chaux-de-Fonds et du Locle.

C'est grâce à des espaces publics de haute qualité que l'on rend les villes désirables. Beauté, calme et sécurité pour toutes et tous, dans tous les quartiers, du centre aux entrées de ville. Pour rendre les quartiers désirables et attirer de nouveaux habitants, il s'agit non seulement d'embellir les places et les rues, mais aussi de mettre en œuvre des plans de mobilité ambitieux intégrant à la fois les principes de solidarité et de durabilité. Ainsi, la mobilité des personnes et des marchandises doit être ouverte à tous les modes de déplacement, en particulier aux modes durables (piétons, vélos, transports en commun). Le règne sans partage de la voiture depuis un siècle sur le domaine public est terminé. L'enjeu est désormais de partager ce bien commun entre les diverses formes de mobilité, et surtout avec les habitant·es impacté·es par une circulation automobile excessive, qui ont le droit de vivre dans des lieux dépollués, apaisés et beaux.

C'est par la maîtrise du foncier que les Montagnes neuchâtelaises peuvent agir sur un habitat et un environnement de qualité, qu'elles peuvent orienter le développement urbain vers davantage de mixité sociale et de durabilité. C'est aussi par la maîtrise du foncier qu'une politique de promotion économique ambitieuse peut être menée. On n'attire plus les entreprises avec des arguments fiscaux, mais avec des savoir-faire, de l'entregent et des terrains disponibles.

Grâce à des entreprises comme VADEC et Viteos, mais aussi grâce à des investisseurs privés, les Montagnes neuchâtelaises se positionnent depuis plusieurs années sur l'économie circulaire, celle qui minimise le gaspillage en valorisant les déchets. Depuis la révision récente de la Loi fédérale sur la protection de l'environnement, l'économie circulaire est devenue un enjeu national majeur, tant en termes économique qu'environnemental. La combinaison des ressources naturelles et des déchets produit désormais des richesses. L'économie circulaire draine une part grandissante des investissements publics et privés dans le domaine de l'innovation. C'est grâce à elle que des modes énergétiques durables peuvent se développer (chauffage à distance, électricité renouvelable, etc.). C'est grâce à elle qu'une quantité de nouveaux services à la population et d'emplois peuvent être soutenus (ateliers de réparation, magasins de seconde main, bibliothèques d'objets, etc.). C'est sur ce thème économique d'avenir et durable que le PSMN entend se positionner.

Qualité sociale et vie associative

La cohésion de notre communauté repose largement sur 4 « piliers associatifs » qui soutiennent la culture, le sport, l'intégration sociale et l'environnement. Le tissu associatif engendre et renforce la proximité sociale, autre valeur humaine essentielle du PSMNe. Le PSMNe entend soutenir le développement de ces 4 piliers en leur mettant à disposition des infrastructures et en participant à leurs besoins financiers.

Le PSMNe comprend la culture comme un ensemble de diverses activités, des plus populaires au plus marginales. La culture est une source de savoir, comme expérience individuelle et collective, elle est essentielle au bien-être et à la création de liens sociaux. A l'instar de la

qualité urbanistique, les activités culturelles participent également au rayonnement des Montagnes neuchâtelaises.

Il en va de même pour les activités sportives, si précieuses pour la santé, l'épanouissement personnel et l'intégration sociale.

D'autres associations jouent un rôle crucial en matière d'intégration des communautés étrangères, de soutien matériel ou sanitaire aux ainé-es, de personnes en difficulté, etc.

Le 4^{ème} pilier associatif est relatif à l'environnement. Il regroupe les organisations actives dans la défense du patrimoine construit et environnemental, dans l'économie circulaire, dans la permaculture, la mobilité douce, etc.

Ces 4 piliers forment un système associatif régional d'une extraordinaire richesse, largement basé sur le bénévolat, sans lesquels les Montagnes neuchâtelaises ressembleraient à un désert social. Mais ces 4 piliers ont besoin d'un socle composé d'infrastructures publiques et privées ; ils ont besoin de ressources pour mener à bien leurs missions. Le PSMNe s'engage pour répondre à leurs besoins.

Les valeurs et les actions

Trois valeurs clés guident l'ensemble des actions que le PSMN compte mettre en oeuvre pour la prochaine législature. Ces valeurs se nomment **solidarité, durabilité et proximité**. Toutes les actions prévues ci-dessous sont mues par au moins une de ces valeurs. Elles sont classées en 8 thèmes : la formation, l'accompagnement social, la mobilité, la communauté, la promotion économique, la communication et la coopération.

Thèmes	Actions
Formation	Établir un indice social relatif au financement des cercles scolaires par le canton ; permettre qu'ils disposent de moyens adaptés pour mettre en oeuvre le principe d'équité des chances en prenant en compte les besoins spécifiques de certains enfants.
	Favoriser les places d'apprentissages et les mesures d'insertion dans les services communaux (montrer l'exemple).
	Valoriser les spécificités urbaines, architecturales, patrimoniales, naturelles et culturelles de la région comme matière d'enseignement tertiaire en développant les collaborations avec les hautes écoles.
Accompagnement	Augmenter le nombre de places en accueil extrafamilial en augmentant le nombre de places en accueil parascolaire et en accueil le midi (« tables de midi »).
	Soutenir la journée continue (MAE) comme une possibilité offerte aux parents.
	Favoriser les projets de logements avec encadrements.
	Identifier et soutenir les associations /projets qui aident les personnes en difficultés.
	Développer l'éducation à la santé et la prévention pour tous et toutes dans des réseaux de soins de proximité.
Mobilité	Poursuivre l'effort de la Ville pour appliquer dans les meilleurs délais la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) autour des arrêts de bus ainsi que les lignes pour les malvoyants.

	Développer une meilleure offre de transports en commun vers l'Orée du Bois (Cerisiers et Malakoff), Joux-Perret et la partie est de la rue des Crêtets.
	Rendre le court-parcours en bus meilleur marché et augmenter sa durée de validité à 1h30.
	Encourager les jeunes à utiliser les transports publics par une aide communale à l'achat d'un abonnement
	Introduire un abonnement Onde Verte <u>une</u> zone (LCF ou LL) à CHF 350.- pour favoriser les changements modaux.
	Finaliser le chemin des rencontres entre les deux villes des Montagnes neuchâteloises.
	Développer les cheminements piétons.
	Développer des couloirs verts du centre aux zones industrielles.
	Exemplarité des employé·es et des services de la commune en matière de mobilité.
	Gratuité des transports en commun pour les usagers et usagères du parascolaire lors d'activités externes.
	Renforcer la desserte en transports publics du district du Locle, plus tard que 20h et le weekend.
	Favoriser la livraison du dernier kilomètre en vélo par transfert de charge depuis les camionnettes
	Planifier des axes de mobilité douce (vélo) entre les Montagnes neuchâteloises, les communes voisines et la France
Communauté vivre ensemble	Soutenir les associations sociales, sportives, culturelles et environnementales comme lieux d'intégration et améliorer leur visibilité par une cartographie complète.
	Créer un bureau d'informations sociales (voir « Fribourg pour tous ») à l'image de LOCAL (pour les nouveaux habitants)
	Soutenir, renforcer l'intégration des communautés étrangères en donnant plus de moyens au service de l'intégration.
	Offrir plus de parcelles de jardins communaux pour y produire sa nourriture et développer le vivre ensemble.
	Accès internet à toute la population via des postes internet dans les administrations, musées, lieux publics.
	Médiateur et médiatrices de rue pour lutter contre la violence nocturne et le sentiment d'insécurité qu'elle engendre.
	Améliorer la visibilité d'actions populaires menées/portées par les associations et la société civile.
	Travailler et favoriser l'effervescence culturelle dans la perspective de « Capitale culturelle suisse ».
	Renforcer les démarches participatives avec les assemblées de quartiers et les communautés étrangères. Créer des espaces de débats.
	Soutenir et valoriser les projets issus de la jeunesse.
	Revalorisation du statut de la fonction publique.
	Améliorer la communication entre l'administration et les usagers & usagères (transparence dans l'action publique et les projets menés).
	Veiller à ce que les investissements cantonaux jouent un rôle moteur dans le développement équilibré du canton.
Promotion économique	Soutenir l'économie circulaire et les initiatives innovantes.
	Favoriser, promouvoir le positionnement de la Ville sur le développement de l'économie circulaire (valorisation économique des déchets, low-tech et high-tech, etc.).
	Soutenir les entreprises qui investissent dans le développement durable et dans l'économie circulaire.
	Revoir la gouvernance de Viteos et Vadec (plus de pouvoir aux collectivités).
Communication	Mettre en avant les programmes de la Ville en cours sur des panneaux fixes et par une application
	. Renforcer la visibilité du label UNESCO.
	Mieux faire entendre les projets de la Ville auprès du Conseil d'État.

Urbanisme	Dans le cadre de la requalification des deux grands parcs, développer une infrastructure légère de concert (auvent, gloriette, scène protégée, forum), propice aux rencontres.
	Renforcer la stratégie foncière de la ville.
	Encourager les coopératives de logements.
	Rénover les infrastructures de la Charrière.
	Soutenir la réfection de la patinoire.
	Étendre les places de sport en plein air.
	Améliorer les entrées de ville et les entrées/sorties de gares.
	Renforcer la qualité urbanistique dans les quartiers d'habitation (espaces publics, lieux de pique-nique et services de quotidienneté).
	Réinventer une zone loisirs au Chapeau-Râblé entre l'accrobranches et le téléski détruits.
Coopération	Renforcer les collaborations entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle.
	Renforcer les collaborations transfrontalières et intercantionales (Parc naturel régional du Doubs et Espace BeJuNe)